

LUNDI, 28 mai 1934.

La séance est ouverte à trois heures.

DEPOT DE RAPPORT

L'hon. E. N. RHODES dépose le rapport provisoire de la Commission du tarif sur la question des lainages.

QUESTIONS

(Les questions auxquelles il est répondu verbalement sont marquées d'un astérisque.)

*J. W. GAUDETTE

M. BOULANGER demande :

1. M. J. W. Gaudette, de Québec, est-il à l'emploi du gouvernement?
2. Si oui, quel est son emploi, quel traitement reçoit-il, et quand a-t-il été nommé?
3. A-t-il été nommé par la Commission du service civil après un examen?
4. Sinon, de quelle manière a-t-il été nommé et sur la proposition de qui?

L'hon. M. CAHAN (secrétaire d'Etat) : Je n'ai pu m'assurer si un département quelconque du gouvernement fédéral emploie quelqu'un du nom de J.-W. Gaudette.

SOUS-MINISTRE ADJOINT DES POSTES

M. BOULANGER demande :

1. Qui est sous-ministre adjoint des Postes?
2. Quand a-t-il été nommé?
3. Quel est son traitement?
4. Quand est-il entré dans le service civil du Canada?
5. Où est-il né?
6. Depuis combien de temps était-il au Canada quand il est entré dans le service civil du Canada?

L'hon. M. SAUVE (ministre des Postes) :

1. Peter Thomas Coolican.
2. 1er avril 1925.
3. \$6,000 (moins 10 p. 100).
4. 27 novembre 1907.
5. Angleterre.
6. Pas de renseignement.

LE NATIONAL-CANADIEN — FRAIS DE CIRCULATION DES TRAINS ENTRE MATAPÉDIA ET CAMP- BELLTON

L'hon. M. MARCIL demande :

1. Depuis que le terminus a été changé, quel a été pour les Chemins de fer nationaux canadiens le coût annuel d'envoyer les trains de la Gaspésie, de Matapédia à Campbellton et de les en ramener?
2. Puisque le ministère des Postes a été exempté de toutes dépenses en cette affaire, quel a été pour les Chemins de fer nationaux le coût de remorquer les wagons du service postal de la Gaspésie, de Matapédia jusqu'à Campbellton et retour?

L'hon. M. MANION (ministre des Chemins de fer et Canaux) : La question de M. Marcil ayant été communiquée au bureau des régisseurs des chemins de fer nationaux, celui-ci fait réponse qu'elle porte sur des détails d'exploitation qui ne sont pas d'intérêt public, mais il ajoute que la circulation des trains de Gaspé par la voie principale jusqu'à Campbellton—parcours de 13 milles— et l'abandon du terminus de l'embranchement à Matapédia, tout compte fait des changements opérés en conséquence, représente une économie pour la compagnie de chemin de fer.

Naturellement, si l'honorable député le désire, cette question pourra faire le sujet d'une enquête ultérieure devant le comité permanent des chemins de fer et de la navigation.

*LES SOCIÉTÉS D'ADMINISTRATION ET DE PRÊT

M. GOULET demande :

1. Combien de compagnies de fiducie, de compagnies de prêt ou d'autres compagnies ont au Canada l'autorisation d'accepter des dépôts?
2. Le ministère des Finances fait-il la vérification des écritures de ces compagnies?

Le très hon. M. BENNETT (premier ministre) : Je m'étais proposé, l'autre jour, de faire observer qu'il faudrait un certain temps pour obtenir une partie des renseignements demandés, attendu que les sociétés opérant en vertu de chartes provinciales relèvent uniquement des provinces.

M. L'ORATEUR : La question est réservée.

CAISSES D'ÉPARGNE POSTALES

Par M. GOULET :

1. Que fait le Gouvernement pour encourager le public à déposer son argent aux caisses d'épargne postales?
2. Le Gouvernement fait-il de la réclame pour les caisses d'épargne postales?
3. Le Gouvernement sollicite-t-il des dépôts pour les caisses d'épargne postales?

L'hon. M. SAUVE (ministre des Postes) :

1. Chaque fois que l'on demande d'établir une caisse d'épargne postale dans une région quelconque, nous prenons tout de suite les moyens nécessaires pour répondre à ce désir quand les circonstances sont favorables.
2. Nous faisons de la réclame en faveur des caisses d'épargne postales sous forme de placards et de circulaires affichés dans les bureaux de postes où existent des caisses d'épargne.
3. Le ministère des Postes fait tout son possible pour se rendre utile à ceux qui désirent déposer leur argent à la caisse d'épargne. Il n'a pas l'habitude, cependant, de solliciter des dépôts.